

Séance ordinaire du 22 Octobre 2019

ETAIENT PRESENTS : Messieurs RUIZ José, GOSSEREZ Alain, THILLAYS Bernard, BENATO Yannick, LEMAUUR Gilles, MITOT Jean, AOUAOU Harcen, CARRION Marc, LUYINDULA Pierre, MEUNIER Jacky, KRASNIC Cédimir.

Mesdames ROUSSELET Marie-Annick, GADEAU Sylvie, KAYGISIZ MASSON Aurélie, YASAR KAYGISIZ Denise, WAHL Agnès, PASCAL DE RAYKEER Brigitte.

ETAIENT REPRESENTES : Monsieur CHOMET Francis représenté par Monsieur THILLAYS Bernard.
Madame AVRIL Elisabeth représentée par Monsieur RUIZ José.
Madame GAUTHIER Catherine représentée par Monsieur GOSSEREZ Alain.

Absents : Mesdames DUPRE Maryse, FONTENAILLE Marie-Hélène, GRANET Isabelle.

Secrétaire de Séance : Madame ROUSSELET Marie-Annick.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2019.

Le Maire demande à l'ensemble des élus présents si des observations sont à émettre sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Juin 2019. Aucune observation n'est émise.
Le Procès-verbal de la séance du 27 Juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DE POUVOIRS

Aucune observation n'est émise.

1) Dérogations au repos dominical pour les établissements de commerce de détail pour l'année 2020

La loi n°2015-900 du 6 août 2015 donne la possibilité aux commerces de détail de déroger à la règle du repos dominical jusqu'à 12 dimanches par an. La liste des dimanches doit être arrêtée avant le 31 décembre de l'année pour une application l'année suivante. Les dérogations sont accordées par le Maire après avis du Conseil Municipal et l'avis de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (la dérogation s'étend à plus de 5 dimanches). Une dérogation pourrait être prise en compte dans la limite de 7 dimanches pour l'année 2020 comme cela avait été fixé en 2019.

Les dates sont fixées en fonction des commerces de détail (7 dimanches), de sport (5 dimanches) ou des concessionnaires automobiles (4 dimanches).

Le conseil municipal approuve - à l'unanimité - les dates fixées pour les dérogations d'ouverture des commerces de détail et de sport ainsi que pour les concessionnaires automobiles pour l'année 2020.

Voix POUR : 20

2) Personnel Communal - Astreintes Hivernales

En séance du 6 Juillet 2017, le Conseil Municipal acceptait la modification du système d'astreintes pour le personnel communal comme suit :

- maintien de l'astreinte sur la période hivernale pour tous les agents des services techniques,
- modification de l'astreinte permanente sur la semaine complète et application de l'astreinte relative au plan canicule.

Le conseil municipal approuve - à l'unanimité- le maintien, dans les mêmes conditions de ces trois astreintes et valide le planning des astreintes hivernales pour 2019/2020.

Voix POUR : 20

3) Budget communal : Décision modificative n°2

Le Budget Communal 2019 a été voté en séance du Conseil Municipal du 9 avril 2019.

Une décision modificative n°1 a été acceptée en date du 27 Juin 2019.

En cette séance, il est proposé une décision modificative n°2 afin d'intégrer dans le Budget de nouvelles modifications.

Le conseil municipal accepte – à la majorité – la décision modificative n°2 au budget communal 2019.

Voix POUR : 18 – Voix CONTRE : 2

4) Budget Annexe RAM (Relais d'Assistants Maternelles) : Décision modificative n°1

Le Budget Annexe RAM 2019 a été voté en séance du Conseil Municipal du 9 avril 2019.

En cette séance, il est proposé une décision modificative n°1 afin d'intégrer dans le Budget de nouvelles modifications.

Le conseil municipal accepte – à la majorité – la décision modificative n°1 au budget Annexe RAM 2019.

Voix POUR : 18 – Voix CONTRE : 2

5) Contrat d'Aménagement Régional (CAR) - Approbation du projet Grande Garenne

En date du 7 Décembre 2017, le Conseil Municipal approuvait le Contrat d'Aménagement Régional (CAR) dans le cadre du projet d'aménagement de la Grande Garenne.

Depuis le projet a été affiné en concertation avec les services de la Région Ile de France.

Le projet concerne l'aménagement du site de la Grande Garenne par la création, à court et moyen terme, d'une école élémentaire, d'un centre de loisirs et la réalisation d'une coulée verte.

Le conseil municipal approuve – à la majorité – le projet de la Grande Garenne dans le cadre de la réalisation d'un CAR portant sur des travaux d'aménagement du site de la Grande Garenne avec la Région Ile de France et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférant.

Voix POUR : 18 – Voix CONTRE : 2

6) Installation Vidéo protection - Demande de subvention Région IDF et ETAT - Modification .

Lors de la séance du 27 Juin 2019, le Conseil Municipal se prononçait sur l'installation de vidéo protection sur plusieurs sites communaux.

Lors de cette séance il est proposé d'ajouter trois autres sites, qui sont le Stade, l'Aire de Jeux de la Grande Garenne et La Résidence Grande Garenne et de solliciter la Région IDF et l'Etat pour l'obtention de subventions.

Le conseil municipal accepte – à l'unanimité – de solliciter la Région IDF et l'Etat afin de bénéficier de subventions et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ces demandes.

Voix POUR : 20

7) Budget Communal - Durée des amortissements - modification et mise à jour

En séance du 27 novembre 2014, le Conseil Municipal se prononçait sur le barème des durées d'amortissement concernant les immobilisations de la commune et sur la fixation du seuil.

Il est nécessaire d'actualiser la liste des comptes concernés par les amortissements et de déterminer le seuil unitaire d'amortissement des immobilisations.

Le conseil municipal approuve – à la majorité – le barème des durées d'amortissement tel que défini et fixe le seuil unitaire d'amortissement des immobilisations.

Voix POUR : 18 – Voix CONTRE : 2

8) Budget Communal - Instruction budgétaire et comptable - Amortissement du compte 204 Neutralisation de l'amortissement aux comptes 2804182 et 28041582

A la demande des services de la Trésorerie de Montereau et dans le cadre des amortissements de subvention de la commune, il nous est demandé d'effectuer l'amortissement des subventions d'équipement versées au compte 204 et de procéder à la neutralisation de l'amortissement des subventions sur certains comptes des chapitres 040 et 042.

Le conseil municipal décide – à la majorité – d'amortir les subventions d'équipement versées au compte 204 et de neutraliser l'amortissement des subventions d'équipement de certains comptes des chapitres 040 et 042.

Voix POUR : 18 – Voix CONTRE : 2

9) Service Enfance Jeunesse - Création d'un tarif pour les élèves de la classe des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Depuis la rentrée de Septembre 2019, une nouvelle classe a été ouverte au sein de l'Ecole Élémentaire afin d'accueillir les élèves de la classe "ULIS", 5 enfants de cette classe mangent à la restauration scolaire et sont accueillis au Centre de Loisirs.

Le tarif actuel qui leur est imputé est le tarif extérieur, il est proposé de créer un tarif spécial pour les enfants issus de cette classe.

Le conseil municipal fixe – à l'unanimité – un tarif spécial pour les enfants issus de la classe "ULIS".

Voix POUR : 20

10) Location d'un minibus financée par la société VISIOCOM

La société VISIOCOM propose la location d'un minibus 9 places dont le financement serait assuré par des partenaires locaux dans le cadre d'une promotion de l'économie locale.

Ce véhicule aurait pour vocation les trajets relatifs aux enfants du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et servirait également au transport des personnes âgées.

Le conseil municipal accepte – à l'unanimité – la proposition de la société VISIOCOM pour la mise à disposition d'un véhicule 9 places et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention.

Voix POUR : 20

11) Collège Elsa Triolet - Renouvellement de la convention d'occupation du DOJO - Année 2019/2020

Le Conseil Municipal accepte le prêt du DOJO au Collège Elsa Triolet pour trois créneaux de 2 heures par semaine pour l'année scolaire 2019/2020 aux mêmes conditions que l'année dernière.

Le conseil municipal accepte – à l'unanimité – le prêt du DOJO au Collège Elsa Triolet aux mêmes conditions que la précédente convention et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention.

Voix POUR : 20

12) Garantie d'emprunt pour travaux de réhabilitation de 78 logements - Valloire Habitat

La société VALLOIRE HABITAT a fait part de son projet de procéder à la réhabilitation des 78 logements collectifs situés Rue Max Pol Fouchet à Varennes sur Seine pour un montant de 1 510 000 € qui sera financé par un emprunt. Il est demandé à la Commune un accord de principe pour garantir cet emprunt à hauteur de 60% soit 906 000 €.

Le conseil municipal donne – à l'unanimité – un accord de principe pour la garantie de cet emprunt à hauteur de 60 %.

Voix POUR : 20

13) Collège Pierre de Montereau - convention participation aux frais de scolarité pour des élèves Varennois

Monsieur THILLAYS, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que pour l'année scolaire 2019/2020, 7 collégiens scolarisés au Collège Pierre de Montereau résident sur la commune de Varennes sur Seine.

En cette séance, il est demandé une participation de 15 € par élève sous forme d'une subvention annuelle. La subvention annuelle pour Varennes sur Seine serait de 105 €.

Le conseil municipal donne – à l'unanimité – un accord pour le versement d'une subvention de 105 € au Collège Pierre de Montereau et autorise la signature de la convention correspondante.

Voix POUR : 20

14) Adhésion au Groupe d'Intérêt Public (GIP) dénommé ID77

Le Département de Seine et Marne a constitué avec des organismes intervenant en matière d'ingénierie un groupement d'intérêt public dénommé "ID77".

Ce groupement sera l'interlocuteur unique pour les communes et les groupements de collectivités Seine et Marnais concernant les compétences en matière d'ingénierie.

Le conseil municipal décide – à l'unanimité – d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public "ID77", désigne un représentant, approuve la convention et autorise sa signature.

Voix POUR : 20

15) CERTINERGY - Convention de regroupement pour le dépôt des dossiers des demandes de CEE

La société CERTINERGY intervient dans le secteur des Certificats d'Economies d'Energies (CEE). En Mars 2019, la Communauté de Communes du Pays de Montereau a conclu une convention avec Certinergy incitant les communes à réaliser davantage de travaux performants énergétiquement par le biais de la valorisation des CEE.

Il est proposé une convention entre Certinergy et la commune de Varennes sur Seine concernant les conditions de mise en oeuvre et de fonctionnement du dispositif de CEE.

Le conseil municipal approuve – à l'unanimité – l'engagement dans cette démarche et autorise Monsieur La Maire à signer la convention.

Voix POUR : 20

16) Communauté de Communes du Pays de Montereau – Rapport d'activités et Comptes Administratifs – année 2018.

Monsieur BENATO Yannick, Adjoint au Maire présente le rapport d'activités ainsi que les comptes administratifs de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) afférents à l'exercice 2018.

Le conseil municipal approuve – à l'unanimité – le rapport d'activités et les comptes administratifs pour l'année 2018 de la CCPM avec des réserves.

Voix POUR : 20

17) SITCOME - Modification des statuts.

Suite à l'adhésion de quatre communes de l'ex Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (Blennes, Chevry-en-Sereine, Noisy Rudignon et Thoury-Ferrottes) au sein du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses Environs (SITCOME), il est nécessaire d'adopter les modifications de l'article 1 des statuts du SITCOME.

Le conseil municipal adopte – à l'unanimité – la modification de l'article 1 des statuts du SITCOME suite à l'adhésion de 4 nouvelles communes et autorise Monsieur Le Maire à en informer le SITCOME.

Voix POUR : 20

18) Projet SCOT arrêté - Avis du Conseil Municipal:

En date du 3 Juillet 2019, le Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation Seine-et-Loing (SMEP) a arrêté son projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et sollicite l'avis des personnes publiques associées sur ce projet.

Suite aux remarques de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) qui considère que les intérêts essentiels de la CCPM et de la Commune de Varennes sur Seine risquent d'être compromis par le projet de SCOT arrêté, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le projet SCOT arrêté.

Le conseil municipal émet – à l'unanimité – un avis défavorable au Projet SCOT Seine-et-Loing arrêté et demande que des modifications soient apportées au projet.

Voix POUR : 20

19) Vœu de soutien - Référendum d'initiative partagée - Projet de privatisation d'Aéroport de Paris:

Une procédure de référendum d'initiative partagée contre le projet de privatisation d'Aéroport de Paris a été activée par des députés et des sénateurs.

Une proposition de loi en application de l'article 11 de la constitution visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris a été présentée et validée par le Conseil Constitutionnel le 9 Mai 2019.

Désormais, il est nécessaire d'obtenir l'adhésion de 10% du corps électoral dans les 9 mois afin que cette proposition soit examinée par les Parlementaires.

Les communes sont donc sollicitées à cette seconde étape pour diffuser l'information aux citoyens et sont tenues de faciliter le recueil de leur signature.

Le conseil municipal soutien – à l'unanimité – la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution, décide d'informer les citoyens de la possibilité d'apporter leur soutien et de faciliter le recueil des parrainages.

Voix POUR : 20

20) SIRMOTOM - Modification du règlement intérieur des déchetteries - Information

Le Syndicat de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères (SIRMOTOM) nous demande d'informer le Conseil Municipal qu'en date du 13 Septembre 2019, le Comité Syndical a procédé la modification du règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries et notamment les articles 5 et 6 relatifs aux obligations des parties et à la tarification.

Il est précisé que ces modifications concernent les dépôts effectués par les professionnels uniquement.

Le Secrétaire de séance,


Marie-Annick ROUSSELET



Le Maire,


José RUIZ